

APPEL A CANDIDATURE – EMPLOI ETUDIANTS
Référence : Code de l'Éducation – L. 811-2, D. 811-1 à D. 811-9

Nom de l'UFR ou Service d'Affectation : MEDECINE ET PHARMACIE
Contact : Carine NICOLAS
Courriel : carine.nicolas@univ-poitiers.fr

Affectation :
Université de Poitiers
(Faculté de MEDECINE ET PHARMACIE)
Bâtiment n° A1
6 rue de la Milétrie – Bât. D1
TSA 51115
86073 Poitiers cedex 09

À pourvoir à compter du : **01/09/2021**

Les étudiants présélectionnés seront auditionnés et classés par la commission.

Référence de l'appel à candidature (à rappeler sur votre dossier de candidature) : **MED2021-02**

Date limite de dépôt des candidatures : **28/06/2021 (10h)**

Nombre d'emplois à pourvoir : 1

ACTIVITE(S) : Accueil des étudiants

Date de début et date de fin – Nombre d'heures : du **01/09/2021** au **30/06/2022**

Activités principales :

Vérifier que les salles soient vides et que les personnes qui assistent aux cours de soutien du CREM aient bien quitté les lieux.
Accueillir les étudiants de la faculté de Médecine et de Pharmacie.
Faire découvrir les campus : présenter les différents services dont peut bénéficier l'étudiant.
Surveillance du bon déroulement des cours dans les amphis.

Compétences principales requises et profil :

Etre ponctuel et sérieux – Faire preuve de dynamisme et réactivité – Bonne connaissance des locaux et des sites de l'Université.

Horaires de travail :

Lundi : de 17h45 à 21h45 – Mardi au vendredi : de 18h45 à 21h45 – Samedi matin : de 8h15 à 12h45

ATTENTION : Les étudiants présélectionnés seront **auditionnés le mardi 29/06/2021** matin et classés par la commission. Merci de vous assurer **d'être disponible pour entretien en visio ou sur site à cette date-là.**

Rémunération brute: 10,49 € / heure

Pour postuler à cet emploi, veuillez remplir et retourner le dossier de candidature ci-joint ou contacter Mme Carine NICOLAS afin d'obtenir un dossier de candidature.

Ce dossier est à retourner **avant le lundi 28 juin 2021 (10h)**, accompagné de l'ensemble des pièces **justificatives** à l'adresse suivante : carine.nicolas@univ-poitiers.fr

Tout dossier incomplet ou arrivé en retard ne sera pas étudié.

Les contrats conclus en application du décret cité en référence sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche ou un contrat doctoral.